



Réunion Chili

Mardi 03 mai 2016

à Cités Unies France

9, rue Christiani, 75018 Paris

Introduction

La dernière réunion du groupe-pays Chili de Cités-Unies a eu lieu en juillet 2015. La présidence du groupe-pays était alors assurée par M. Roberto Romero, vice-président de la région Île-de-France. Suite au changement d'administration dans ce Conseil régional, nous sommes en attente des nouvelles orientations politiques en matière de coopération internationale, notamment pour la continuité de cette présidence. Ainsi, le groupe ne compte actuellement pas de président.

Cette réunion était donc une réunion de travail entre chargés de mission des collectivités territoriales françaises actives au Chili. L'objet de la réunion était :

- 1) faire un état des lieux de la coopération franco-chilienne,
- 2) la réponse à l'appel à projets 2016
- 3) dresser un bilan global de la situation actuelle de la coopération au Chili
- 4) présenter des propositions afin de les transmettre aux autorités françaises et chiliennes.

Etat des lieux des coopérations en cours

Conseil départemental du Finistère

Les liens existent avec le Chili depuis 2002. Une convention de coopération a été signée en avril 2005 et complétée par une convention de coopération avec l'association des Municipalités de Chiloé signée en janvier 2007 puis par une convention de coopération avec la Région des Lacs signée en 2013.

En 2015, la nouvelle équipe départementale a décidé de mettre fin à la coopération au Chili (du fait notamment des contraintes budgétaires). Une mission technique a donc eu lieu en mars 2016 afin d'annoncer aux partenaires chiliens la fin de la coopération pour le 17 septembre 2016. Cette mission a apporté un courrier officiel des nouveaux élus dénonçant l'accord de coopération. En décembre 2015, l'un des deux contrats de VSI qui représentaient le département au Chili s'est terminé sans être renouvelé, le second VSI terminera sa mission en même temps que la coopération. Cette décision a surpris l'ensemble des acteurs de la coopération (y compris l'Ambassade de France). Les partenaires chiliens se sont mobilisés à l'annonce de la fin de la coopération afin de la relancer, ou de la réorienter. : ainsi, une association des amis du Finistère a été créée afin de garantir les liens entre les deux territoires.

En 2016, en attendant les orientations définitives de la nouvelle équipe du département aucun nouveau projet n'avait donc été lancé et aucune demande de cofinancement n'avait été faite. Les projets se sont clôturés et le département récupère actuellement l'ensemble des justificatifs afin de faire le bilan de la coopération.

Le département du Finistère possède aussi une coopération décentralisée à Madagascar, mais celle-ci n'a pas été autant remise en cause que celle au Chili. En effet, les nouveaux élus envisagent la coopération décentralisée plutôt comme un apport à l'aide au développement.

Afin de pouvoir préserver les acquis de cette coopération, en 2016 les actions ont eu pour but de renforcer les partenariats existant et sur les actions qui pourraient se poursuivre au-delà de la coopération décentralisée au travers de 4 axes de travail :

- appui à la consolidation des conventions de partenariats entre établissements d'enseignement (collèges, maison familiale, lycées, université...) afin que les échanges continuent
- échanges entre professionnels du Ministère chilien de l'environnement et le Parc Naturel Régional d'Armorique
- échanges autour des langues minorisées entre des structures d'enseignements de la langue bretonne et des associations de défense du *mapudungún* (langue mapuche). Des échanges ont eu lieu lors du Festival de Douarnenez 2015 qui avait pour thème « les peuples des Andes ». Grâce au financement de la coopération canadienne, un établissement a été mis en place à Chiloé. L'idée serait de financer des associations de la société civile finistérienne afin d'encourager la continuité de la coopération
- échanges dans le domaine agricole : l'agriculture est à l'origine de la coopération qui s'est d'abord établie entre une association du département et un bureau d'étude chilien.

Le département a souligné l'importance, dans le cadre de la coopération décentralisée, d'animer et de renforcer les liens entre les acteurs des territoires et d'encourager l'ensemble des partenaires à trouver d'autres sources de financements afin que les liens puissent se poursuivre de façon pérenne.

Avoir une contrepartie locale forte a aussi été un atout pour l'action du département au Chili, avec notamment la signature de la convention par trois niveaux d'acteurs chiliens (région, province et association de municipalités), ce qui a permis d'avoir toujours au moins un partenaire stable en cas d'alternance dans l'une des institutions. En effet, en cas d'alternance, l'ensemble de l'équipe est changé, ce qui complique la tâche du département. Cependant, il peut être avantageux, voire nécessaire, de ne pas s'arrêter aux partenariats institutionnels mais de tisser aussi des liens avec des membres de la société civile.

Le département a aussi souligné la nécessité absolue d'avoir des représentants sur le terrain afin de maintenir une communication régulière et des échanges rapides avec les partenaires chiliens vu la difficulté d'avoir des réponses des partenaires. La présence permanente de deux volontaires à Chiloé a ainsi été une condition de la réussite des programmes de coopération.

Dans le cadre de l'arrêt de la coopération décentralisée, le département envisage de passer par un dispositif d'aide à la coopération internationale afin de soutenir les associations désirant travailler au Chili.

Le département mobilise la communauté de communes du Haut-Pays bigouden pour répondre à la demande de trois municipalités du Nord de Chiloé pour répondre à l'appel projets 2016. Le département va encourager le développement de liens entre les deux collectivités, mettant à profit son expérience.

Conseil départemental de la Dordogne

Le département a lancé en 2008 un projet de coopération décentralisée avec deux provinces chiliennes : l'Atacama et l'Araucanie, cependant, ce n'est que dans cette dernière que le projet s'est concrétisé avec un renouvellement des conventions. Cependant, l'investissement du partenaire chilien se fait ressentir essentiellement au moment de missions du département au Chili.

La coopération du conseil départemental au Chili s'oriente autour de plusieurs axes :

- jeunesse et éducation : le département finance des bourses pour que des étudiants d'un IUT (DUT sur le tourisme) du territoire puissent se rendre au Chili pour réaliser un stage
- agriculture : des échanges techniques ont eu lieu sans que cela ne débouche sur d'autres projets de plus grande envergure
- filière bois : cet axe a débouché durant un temps sur des échanges techniques en matière de chaudières à bois collectives
- tourisme : n'a jamais débouché sur autre chose que des petits projets à partir du travail réalisé par les étudiants de l'IUT.

Le programme au Chili a été validé par le président du conseil départemental. Dans l'ensemble, le département a une politique internationale qui repose sur des programmes d'échanges (culturels, techniques, etc.) et ne se place pas dans une perspective d'aide au développement : à la fois au Chili, mais aussi au Maroc et en Ouzbékistan, et un temps au Kurdistan irakien.

Au Chili, le programme jeunesse dure et l'ensemble des acteurs s'implique pour la continuité de l'action. Cependant, si la Dordogne a toujours réussi à envoyer des étudiants français, elle n'a jamais pu recevoir des Chiliens. En 2014, une mission a permis d'identifier des établissements qui pourraient être intéressés (dans l'hôtellerie notamment), mais il n'est pas aisé d'établir des équivalences d'études. L'INACAP (école supérieure nationale chilienne) pourrait établir un partenariat avec l'IUT.

De plus, le conseil départemental soutient une entreprise du territoire qui importe des châtaignes du Chili (mais pas encore d'Araucanie) et y a ouvert une filiale. Le département a notamment financé la venue d'une ingénieure agronome en France. L'entreprise a pris contact avec des producteurs de châtaignes d'Araucanie, ce qui intéresse le département.

La Dordogne prépare une mission au Chili à l'automne (septembre-octobre) et va prochainement accueillir une délégation chilienne pour travailler sur la filière châtaigne.

Ville de Lons-le-Saunier

La ville de Lons-le-Saunier était représentée par l'Association des Maires de France (AMF).

Au Chili, Lons-le-Saunier est en coopération avec la ville d'Independencia. Cette coopération s'appuie notamment sur l'implication des maires de Lons, M. Jacques Pélissard (ancien président de l'AMF) et d'Independencia (président de la commission internationale de l'association chilienne des municipalités).

Les deux collectivités ont répondu en 2014 à l'appel à projets franco-chiliens (en lien avec la ville de Tamesis en Colombie).

Conseil régional d'Île-de-France

La coopération de la région Île-de-France avec l'Aire Métropolitaine de Santiago est une coopération ancienne (une vingtaine d'années) et fait partie des 15 coopérations dans des régions capitales du monde.

Depuis 2012, le conseil régional possède un représentant permanent basé au bureau international de l'Aire métropolitaine de Santiago appuyé par deux VIE pour soutenir les partenariats économiques (le contrat du dernier VIE prendra fin en novembre 2016).

Un premier volet de la coopération décentralisée au Chili porte sur les questions d'aménagement, de développement urbain et sur la problématique de la planification, en lien avec l'institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France. La région collabore également sur le plan d'urbanisation de Santiago.

Le second volet de la coopération concerne des « échanges culturels » avec un investissement dans des infrastructures (construction d'un centre culturel), mais aussi un programme d'échanges artistiques et faire venir des troupes chiliennes en France et des troupes françaises à Santiago. Pour ce programme, le cofinancement de la partie chilienne a été 500 000€.

Dans le cadre de sa coopération, la région Île-de-France a développé en 2014-2015 un programme expérimental sur la mobilité des jeunes professionnels en recherche d'emplois. Grâce à ce programme (qui n'est pas piloté par la direction de la coopération décentralisée) environ 50 jeunes sont partis (dont une dizaine au Chili) avec des bourses de la région. Ce programme a été arrêté car il était très couteux pour la région.

Le troisième volet de la coopération au Chili concerne des partenariats de développement économiques. Ainsi, un partenariat a été mis en place avec Business France pour la recherche de partenaires économiques au Chili (accueil des entreprises franciliennes qui se déplacent au Chili et préparation d'un programme de rencontres adapté). En 2014, 10 entreprises franciliennes se sont rendues à Santiago. En juin 2016, l'association latino-américaine des déchets organise son séminaire annuel sur les déchets à Santiago et des entreprises de la région vont profiter de l'occasion pour se rendre au Chili.

Au Chili, entre 2010 et 2015, ce sont environ 2 millions d'euros qui ont été investis. Le budget alloué à la coopération internationale de la région a été réduit au deux tiers de ce qu'il était.

La nouvelle équipe régionale a initié une phase d'évaluation de l'ensemble des dispositifs de coopération afin de définir les orientations pour les six prochaines années. Des rapports-cadres vont être publiés afin d'orienter les actions menées. Le regard de la nouvelle équipe sur les actions de coopération existantes est objectif et global, le but est de prioriser les actions pouvant avoir un impact sur le territoire et dans les zones à fort potentiel économique : Asie (Chine, Corée du Sud et Japon) ; Amérique du Nord ; les zones francophones et liées aux communautés présentes en Île-de-France (Maghreb, Liban, Québec, Afrique de l'Ouest).

A la fin de cette phase d'évaluation les orientations de la région pour la politique internationale seront connues.

La région ouvre la porte pour valoriser l'expertise française. Ainsi, certains acteurs économiques d'Île-de-France travaillant actuellement au Chili envisagent de ne pas poursuivre leurs actions si la région quitte le pays car celle-ci représente une garantie.

Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

Le conseil régional n'était pas présent à la réunion, mais avait fait parvenir des éléments suivants :

- pour 2016, la coopération avec la Région du Maule est maintenue. Plusieurs actions seront menées dans les domaines de la formation professionnelle agricole, de la culture et de la santé. Nous n'avons pas encore de visibilité sur 2017 puisque les élus sont en train de travailler sur un plan de mandat.
- la Région Bourgogne Franche-Comté et la Région du Maule vont peut-être déposer une demande mais rien n'est confirmé. A noter : l'exigence de la participation d'une collectivité d'un pays tiers d'Amérique latine est compliquée à mettre en œuvre dans les délais proposés et les thématiques ne sont pas adaptées aux projets menés sur le terrain.

Echanges pour la relance de la coopération au Chili et en Amérique latine

Voici les principales remarques et recommandations qui ont résulté de ces échanges entre les participants.

Les appels à projets :

- la loi chilienne instaure que les fonds utilisés pour l'action internationale doivent être utilisés pour des coopérations Sud-Sud, ce qui entraîne l'obligation de faire des appels tripartites.
- malgré l'assouplissement des conditions sur le tripartisme du dernier appel à projets franco-chiliens (partie tiers seulement observatrice), l'obligation du tripartisme complique la réponse aux appels. Le tripartisme est très intéressant, mais plutôt dans un second temps de la coopération. Travailler avec un partenaire est déjà compliqué, travailler à trois est encore plus difficile.
- le délai de un an est beaucoup trop court pour des projets de collectivités, cela ne donne pas le temps d'obtenir des résultats concrets ni de se projeter.
- il a été regretté que le Parc Naturel Régional d'Armorique (qui comprend 44 communes) ne puisse être chef de file de l'appel à projets.
- les thématiques ne sont pas adaptées aux projets menés par la plupart des collectivités au Chili.
- il serait souhaitable que les appels à projets soient plus souples afin de dédier une partie des fonds pour encourager des rencontres entre collectivités des deux territoires (séminaires thématiques, voyages d'études...).

La coopération décentralisée :

Ces conclusions dépassent le cadre de la coopération au Chili et concernent l'ensemble des coopérations en Amérique latine.

- actuellement, le groupe-pays Chili n'a pas de président qui était un garant du portage politique de l'action. Relancer le groupe-pays (même avec peu de membres) pourrait redynamiser la coopération au Chili.
- le groupe-pays risque de disparaître avec la fin de la coopération du Finistère, du conseil départemental de l'Hérault, la mise en sommeil de l'accord de coopération de la ville de Marseille et le futur incertain de la coopération de la région Île-de-France. Il ne resterait alors que trois coopérations actives (Lons-le-Saunier, la région Bourgogne Franche-Comté et la Dordogne).
- en plus de la proximité culturelle avec la France, l'Amérique latine possède un potentiel économique important, il faut faire connaître le marché (en promouvant la connaissance qu'en ont les collectivités), les débouchés possibles, et surtout le fort potentiel d'innovation.

Les départements rencontrent ici un problème : avec la loi NOTRe, ils ont perdu la compétence générale pour l'appui économique, il leur est donc difficile de faire de l'aide au privé à l'étranger.

- de la même façon que les collectivités françaises se rencontrent au sein d'un groupe-pays Chili, il est nécessaire que les collectivités chiliennes partenaires des collectivités françaises puissent échanger entre elles.
- si l'action ne peut être portée institutionnellement et politiquement, il faut envisager de s'appuyer sur d'autres structures, d'autres partenaires présent au Chili, mais aussi susciter l'intérêt d'autres acteurs non-gouvernementaux pour que ceux-ci se retournent vers les élus et ainsi relancer la coopération décentralisée.
- le fonctionnement de la coopération décentralisée et des appels à projets est parfois trop rigide alors que les élus sont aujourd'hui plus intéressés par des formes plus souples d'actions (fonds d'appui par exemple) qui leurs permettent d'avoir une action internationale sans avoir à s'engager sur du long terme.
- les collectivités latino-américaines sont demandeuses d'échanges techniques et de l'expertise française, plus que pour des financements.
- encourager les relations avec les ambassades. Celles-ci peuvent être un soutien, un relai sur place afin de dynamiser le travail réalisé sur le terrain.
- les nouveaux élus ne sont pas autant sensibilisés aux questions de coopération décentralisée, il faut donc faire un travail de formation et d'information pour redynamiser l'action internationale des collectivités territoriales.
- les fonds des appels à projets pourraient servir à financer une action concertée au sein d'un groupe-pays. Cette action pourrait prendre la forme d'un grand séminaire de la coopération franco-chilienne qui permettrait à tous les acteurs (collectivités, mais aussi acteurs privés et de la société civile) de se rencontrer. Ce séminaire pourrait même élargis à l'ensemble de la région latino-américaine.
- la perte d'intérêt des collectivités françaises pour l'Amérique latine n'est pas propre au Chili. Au sein du pôle Amérique latine de Cités Unies France le dynamisme de la coopération décentralisée est en perte de vitesse. Au vu de cette situation, il a été proposé d'organiser une réunion sur l'Amérique latine pour faire un état des lieux de la coopération (raison des arrêts, craintes, propositions).

Liste des participants :

Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Julia	Barbier	Conseillère technique affaires internationales	Association des Maires de France
Anna	Calvez	Chargée de coopération décentralisée	Conseil départemental du Finistère
Valérie	Coustillas	Adjointe au chef de service affaires internationales	Conseil départemental de la Dordogne
Samia	Gheraia	Chargée de mission Amériques (Sao Paulo – Québec – Santiago de la Région Ile de France, Unité Affaires Internationales et Européennes)	Région Ile de France
Felicia	Medina	Chef de projet Amérique latine et Caraïbes	Cités Unies France
Léo	Moreau	Assistant - Pôle Amérique latine et Caraïbes	Cités Unies France

Liste des excusés :

Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Emilie	Castel	Chargée de mission coopération internationale	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Christelle	Chatrian-Gomez	Sous-direction d'Amérique du Sud (DGP/AME/SUD) Chili – Equateur	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
Christophe	Katsahian	Délégué adjoint	DAECT/MAEDI
Aline	Mandeix-Martin	Chargée de mission	Ville de Marseille